



LE CANARD

en furie

Siège Terminus, 1^{er} virage à gauche
après l'Hôtel Terminus en venant du
Rond point Grand Hôtel.
RCCM/NI/NIA/2018/A/073/ NIF: 44 126/P
Email: lecanardenfurie@gmail.com
90.00.99.83 / 96.75.34.12

6^{ème} année

HEBDOMADAIRE SATIRIQUE NIGERIEN

N° 344 du lundi 11 septembre 2023

PRIX : 300 F

Le CNSP face au peuple nigérien et à l'Histoire

La justice pourrait être la pomme de discorde



Les affaires sont légion. Sur les réseaux sociaux notamment, les acteurs de la société civile rappellent presque toujours les scandales qui attendent d'être portés devant la justice. Ce ne sont pas, loin s'en faut, des affaires fantaisistes. Au bout de ces dossiers sales qui ont été révélés pour la plupart par la presse, le Niger a perdu des centaines, voire des milliers de milliards qui ont fait le lit de certaines fortunes dont les signes visibles sont ces immeubles haut standing qui poussent tels des champignons aux quatre coins de Niamey et de certaines grandes agglomérations du pays...

Quand la France et la CEDEAO en parfaite illégalité prennent étrangement des mesures de rétorsion contre le Niger : l'ONU perplexé !

Le 29 août 2023 le Conseil de Sécurité des Nations-Unies, répondait à une lettre du Ministre nigérien des Affaires Etrangères, Yaou Sangaré Bakary qui écrivait à l'institution internationale pour lui faire de la prise, sous injonction de la France par la CEDEAO, de mesures criminelles qui ont déjà fait beaucoup de victimes dans le pays mais sans que, pour autant, cela ne démotive les Nigériens de plus en plus engagés à se défendre et à assumer leur souveraineté. Comment comprendre, que fermant des frontières, sans que rien ne puisse le justifier, on aille jusqu'à interdire, l'entrée dans le pays de produits pharmaceutiques et de vivres destinés aux populations ? Faut-il qu'on tue tous les Nigériens pour ramener Bazoum au pouvoir ? La démocratie frelatée que la France défend, peut-elle être à ce prix ?...

Non démission de Mohamed Bazoum

L'argument léger d'Emmanuel Macron



Situation sociopolitique née du coup d'Etat du 26 juillet 2023

Les Nigériens paient le prix des combines de l'ancien président Issoufou Mahamadou

Dans le souci de conserver son pouvoir, ce dernier a pratiquement vendu le Niger à la France et à certains pays de l'Union Européenne. C'est ainsi qu'il leur a permis de déployer des bases militaires au Niger et de créer des centres pour séquestrer les jeunes migrants africains désirant se rendre en Europe. Dieu seul sait les types d'engagements qu'il avait signés avec ces pays de l'Union Européenne qui considèrent le Niger comme leur chasse gardée...



AMÈRES VÉRITES

Si le Cnsp ne livre pas les dignitaires du régime déchu à la justice, il aura trahi les aspirations d'un peuple qui lui a témoigné son engagement et son soutien total

Qu'on soit opposant ou partisan du régime déchu, l'on est obligé, face aux crimes et délits commis contre le Niger et son peuple, d'admettre que les artisans de ce désastre financier et humain sont des criminels qui méritent des châtiments exemplaires. Pendant presque 13 ans, ces individus ont inventé et multiplié les artifices pour s'enrichir au-delà de toute raison, utilisant les moyens et les attributs de l'État à des fins personnelles et claniques lorsqu'ils ne monnaient pas carrément les massacres programmés des populations, civiles et militaires, contre de l'argent. De l'argent, de l'argent, de l'argent ! La culture du régime déchu, c'était ça, du plus haut sommet au bas de l'échelle. Et Issoufou Mahamadou en était le chantre, l'architecte et le maçon qui a cultivé et entretenu la mise à sac des ressources publiques. L'essentiel, comme l'a confessé un ancien responsable accusé d'avoir détourné plus de sept (07) milliards alors qu'il était directeur général d'une structure, c'est de partager avec certains hommes en mesure de t'envoyer derrière les barreaux ou de te garantir l'impunité totale. S'enrichir, s'enrichir, s'enrichir, de père en fils, soit-il au prix des vies des Nigériens, était l'objectif

d'Issoufou Mahamadou et de ses compères dès le départ. Arrivés au pouvoir en avril 2011, ils négocient et obtiennent secrètement, à l'insu de l'Assemblée nationale, un prêt de 1000 milliards de francs CFA auprès d'Eximbank de Chine. Lorsqu'un homme politique agit ainsi avec les attributs et les moyens de l'État, ce n'est pas un homme d'État, mais un bandit d'État. Cet acte ignoble pour un président de la République qui a prêté, la main sur le Saint Coran, serment de loyauté vis-à-vis du peuple, Issoufou Mahamadou le répètera à l'envi, violant allègrement la Constitution qu'il a juré de respecter et de faire respecter et dirigeant les ressources captées vers des destinations que lui et ses complices sont seuls à connaître. C'était aussi le cas des 50 milliards de francs CFA qu'il a pris au Congo, chez SassouNguesso ou encore tant d'autres, cités sur les réseaux sociaux. Issoufou Mahamadou et ses compères sont des prédateurs hors-pairs et les juger, c'est à la fois rendre justice au Niger et à son peuple et faire la leçon à tous ceux qui pourraient avoir l'intention d'agir de la sorte, demain. Il faut que ces procès attendus servent de leçons et de repères pour l'avenir.

Ne pas les soumettre à la justice, c'est, d'une part faire savoir que la justice n'existe que pour les pauvres et qu'elle ne frappe pas les grands délinquants, y compris même lorsqu'ils font du terrorisme un business pour s'enrichir ; d'autre part, que l'action du Cnsp n'aura servi à rien, pratiquement en termes de plus-values pour un changement positif dans la gouvernance à proposer pour demain. Mettre Issoufou Mahamadou, Bazoum Mohamed, Pierre F o u m a k o y e G a d o , Kalla Moutari, Karidjo M a m a d o u , Hassoumi Massoudou, pour ne citer que ceux-là, à l'abri de la justice, ce n'est rien de moins qu'un coup de poignard dans le dos du peuple nigérien. En clair, si le Cnsp ne livre pas les dignitaires du régime déchu à la justice, il aura trahi les aspirations d'un peuple qui lui a témoigné son engagement et son soutien total. Voici quelques dossiers qui justifient une poursuite judiciaire contre les auteurs et complices et sur lesquels les Nigériens attendent le Cnsp :

- 1- Affaire des fonds détournés du MDN
2. Prêt de 1000 milliards d'Eximbank Chine
3. Uraniumgate (Affaire 200 milliards)
- 4- Affaire Africard-Etat du Niger
- 5- Dossier du chemin de

fer et des magasins sous-douanes

- 6- Achat de l'avion présidentiel
- 7- Fraudes et corruption lors des concours d'entrée à la Fonction Publique
- 8- Affaires de Saisies des devises à l'aéroport international Diori Hamani de Niamey
- 9- Aides Budgétaires pour la sécurité de l'Union européenne et autres partenaires
- 10- Prélèvement de 20 milliards de l'Agence de Régulation des Télécommunications et de la Poste
- 11- Affaire Wallgate (société Match Agitech de Salif Diallo)
- 12- Affaire des 07 milliards détournés à la Centrale d'approvisionnement en intrants et matériels agricoles (CAIMA)
- 13- Prêt congolais (50 milliards)
- 14- Dossier des 490 conteneurs/SORAZ
- 15- Nouvelle Cimenterie du Niger
- 16- Détournement de 15000 tonnes de riz Pakistanais

Le départ des troupes françaises est un digne combat et le Cnsp ne peut être que fier de l'avoir enclenché. Mais il ne l'exonère pas de cet autre, tout autant salubre pour demain, sur lequel les Nigériens de le voir aussi engagé et déterminé.

BONKANO

Le CNSP face au peuple nigérien et à l'Histoire

La justice pourrait être la pomme de discorde

Jamais, dans l'histoire du Niger, un coup d'Etat et/ou élection d'un homme politique au pouvoir n'a suscité autant d'enthousiasme, autant de mobilisation sociale et autant de ferveur populaire. S'il consacre une prise de pouvoir formellement défendue par la constitution en vigueur, le coup d'Etat du 26 juillet reste tout de même un phénomène inédit. C'est que l'avènement du Conseil national pour la sauvegarde de la patrie (Cnsp) au pouvoir met fin à un peu plus de 12 années d'oligarchie, de népotisme, d'injustice, de corruption, de trafics de drogue et d'armes, de détournements massifs des fonds publics, de terrorisme, etc. Pour les Nigériens, c'est la fin d'une époque noire faite de larmes, de sang et de désolation. Ils ne pouvaient rêver d'un meilleur lendemain. Leur mobilisation extraordinaire autour du Cnsp s'explique par ce désir intense de changement qu'ils avaient caressé sans espoir durant des années. Le soutien populaire apporté par les populations ni-

gériennes au Cnsp est à la hauteur des enjeux qui se résument, vus de l'extérieur, au départ des troupes françaises du territoire national. Mais, les préoccupations des Nigériens sont loin d'être uniquement liées à cette exigence qui mobilise en permanence des milliers de jeunes, notamment devant la base militaire française stationnée à Niamey.

Si la souveraineté nationale est apparue aux yeux des Nigériens comme le combat primordial à mener, c'est certainement parce que la présence militaire française en l'occurrence a été perçue comme une force d'occupation. Une force d'occupation qui n'a pas hésité à faire usage de ses armes pour tirer à balles réelles sur les populations de Téra en novembre 2021. Victimes d'une gouvernance scabreuse qui leur a tout enlevé, y compris la quiétude sociale et la vie de milliers de personnes, les Nigériens ont une obsession : voir les anciens dignitaires devant la justice. Les affaires sont



légion. Sur les réseaux sociaux notamment, les acteurs de la société civile rappellent presque toujours les scandales qui attendent d'être portés devant la justice. Ce ne sont pas, loin s'en faut, des affaires fantaisistes. Au bout de ces dossiers sales qui ont été révélés pour la plupart par la presse, le Niger a perdu des centaines, voire des milliers de milliards qui ont fait le lit de certaines fortunes dont les signes visibles sont ces immeubles haut standing qui poussent tels des champignons aux quatre coins de Niamey et de certaines grandes agglomérations du pays.

En filigrane de la lutte pour le départ des troupes françaises, les Nigériens mènent en sourdine un autre combat : obtenir la mise en accusation de tous ceux qui ont joué avec les deniers publics et/ou qui ont trahi leur pays. Le Cnsp est averti. Les Nigériens se sentiraient frustrés, voire déçus et choqués de constater les dirigeants déçus bénéficiant d'impunité. D'ores et

déjà, des récriminations profondes sont exprimées ici et là contre ces fuites d'anciens dignitaires du territoire national. Les Nigériens vivent mal ce phénomène qui est assimilé à une complicité organisée en vue de soustraire certains individus à la justice.

S'ils sont vent debout pour bouter les troupes françaises hors de leurs frontières, les Nigériens sont également impatients de voir le début des procès relatifs à certaines affaires. Personne ne demande au Cnsp de procéder à des incarcérations extrajudiciaires, mais des procès équitables contre les mis en cause d'affaires qui ne sauraient être fermées au grand bonheur des délinquants concernés », a déclaré Maïkoul Zodi, le coordonnateur de « Tournons la page ». Les Nigériens doivent être rassurés et le Cnsp doit savoir que sur ce sujet en particulier, il n'a pas tout son temps. Il doit rassurer les Nigériens. Il y a va de la foi profonde qu'ils ont, en ville comme en campagne, en ces officiers du Cnsp. **Doudou Amadou**

Ces apatrides fabriqués par le régime du PNDS-TARAYYA

Depuis le coup d'Etat du 26 juillet, une race de Nigériens soutient ouvertement l'embargo injuste imposé au Niger par la CEDEAO et piaffent d'impatience à voir la menace d'une intervention militaire se préciser. Comment peut-on perdre la tête pour soutenir et souhaiter autant de malheurs pour son propre pays ? En réalité, les Nigériens qui sont dans cette posture sont des véritables apatrides que l'ancien régime du Parti nigérien pour la démocratie et le socialisme (PNDS-TARAYYA) a réussi à fabriquer pendant ses douze (12) années de gestion du pouvoir. Il s'agit pour l'essentiel des chômeurs, des acteurs de la société civile et certains fonctionnaires véreux qui ont soit profité des marchés publics soit des décrets ou arrêtés de nomination comme conseillers et autres chargés de mission à la Présidence de la République, à l'As-

semblée Nationale, à la Primature et dans d'autres structures étatiques. Pour ces individus, le coup d'Etat est venu compromettre les privilèges dont ils bénéficiaient avec l'ancien régime. Ils pensent que s'ils doivent retrouver ces privilèges, le Niger peut brûler. Mais ce que ces énergumènes oublient c'est que rien ne leur garantit qu'eux et leurs parents peuvent survivre à une intervention militaire contre le Niger. Et même s'ils arrivent à sauver leurs vies, rien ne leur garantit que la situation qui sera créée leur permettra de rester au Niger et continuer à vivre comment avant. Avec un système de corruption jamais vécu au Niger, le PNDS-TARAYYA a enlevé tout sens de patriotisme dans les cœurs de certains Nigériens prêts à vendre leurs âmes au diable pour leurs intérêts basement alimentaires.

Rectificatif

Dans notre livraison du lundi dernier, on s'interrogeait sur une vidéo devenue virale sur les réseaux sociaux, qui présentait Monsieur Yacine Wafy et Savannah Energy la compagnie qu'il dirige, comme étant des moyens par lesquels le Président Mohamed Bazoum passait pour financer les réseaux terroristes, afin d'épargner le Niger de leurs attaques hideuses contre les populations nigériennes. Renseignements pris et après investigations, il est apparu que cette vidéo constitue un grossier montage et une vile manipulation, destinés à salir leur réputation. Ils ne sont ni de près, ni de loin liés aux sombres desseins prêtés par ce montage vidéo anonyme. Heureusement que nos compatriotes utilisateurs des réseaux sociaux (whatsapp, Facebook etc...) sont de plus en plus sensibilisés et vigilants sur les effets néfastes de la manipulation et de l'intoxication par les fake news.

Situation sociopolitique née du coup d'Etat du 26 juillet 2023

Les Nigériens paient le prix des combines de l'ancien président Issoufou Mahamadou

C'est un truisme de dire que depuis le coup d'Etat du 26 juillet dernier, le Niger traverse une situation des plus difficiles. A l'embargo sauté imposé par la Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), y compris sur les produits sanitaires, s'ajoute cette menace d'une agression barbare et illégale brandie par la même CEDEAO manipulée par la France et certains pays de l'Union Européenne. Personne ne peut comprendre cette fixation sur le Niger alors que beaucoup d'autres pays africains sont actuellement dirigés par des régimes militaires. Aussi paradoxal que cela puisse paraître, la même France qui s'agit et ses soutiens de l'Union Européenne ont presque applaudi le coup d'Etat qui vient de se passer au Gabon. Là-bas il n'y a ni embargo, ni menace d'une intervention militaire pour rétablir Omar Bongo Ondimba qui n'a pourtant signé aucune démission pour prendre acte de sa destitution. En vérité, ce qui se passe au Niger est le résultat de plusieurs combines orches-

trées par l'ancien président Issoufou Mahamadou au cours de ses dix années de gestion du pouvoir. Dans le souci de conserver son pouvoir, ce dernier a pratiquement vendu le Niger à la France et à certains pays de l'Union Européenne. C'est ainsi qu'il leur a permis de déployer des bases militaires au Niger et de créer des centres pour séquestrer les jeunes migrants africains désirant se rendre en Europe. Dieu seul sait les types d'engagements qu'il avait signés avec ces pays de l'Union Européenne qui considèrent le Niger comme leur chasse gardée. Et sans doute pour perpétuer ses combines, Issoufou Mahamadou s'était battu de toutes ses forces pour imposer Mohamed Bazoum au pouvoir, malgré les fortes oppositions au sein de son parti politique et les doutes qui persistaient sur les pièces d'état civil de l'intéressé. Ce sont les conséquences de ces combines de l'ancien président que les Nigériens sont en train de payer aujourd'hui avec toutes les menaces qui planent sur leurs têtes. Malheureusement, certains



Nigériens à qui le pays a tout donné et qui n'ont aucun autre pays à part le Niger ont aidé Issoufou Mahamadou dans ses combines, soit pour leur silence, soit par leurs actes. Tous ces leaders religieux et chefs traditionnels qui sortent aujourd'hui pour appeler à des prières ou des médiations pouvaient à l'époque prendre leur courage à deux mains pour attirer l'attention de l'ancien président sur

la nécessité de protéger les intérêts du Niger.

Tous les magistrats et autres fonctionnaires, qui ont accompagné les différentes manœuvres orchestrées lors des élections, pouvaient aussi oublier leurs petits intérêts matériels et mettre ceux du pays en avant. Par la faute de l'ancien président et de certains de ses complices, c'est tout l'avenir du Niger qui risque d'être compromis aujourd'hui.

Abdou Tchirouma

Respect de la Convention de Vienne

De qui se moque l'Union Européenne ?

Le mardi dernier, le Représentant de l'Union Européenne au Niger a été empêché de rendre visite à l'ancien ambassadeur de France retransmis dans les locaux de l'ambassade depuis qu'il a été jugé « persona non grata » par les nouvelles autorités militaires nigériennes que son pays refuse de reconnaître. Suite à cette décision, l'Union Européenne a publié un communiqué dans lequel elle a dénoncé les « entraves à la liberté de circulation » dont elle estime que son représentant a été victime. Dans le même communiqué, l'Union européenne a rappelé « les dispositions légales et conventionnelles qui garantissent à son diplomate la faculté de mener à bien sa mission, précisant qu'au titre de la Convention de Vienne

de 1961, « l'ambassadeur de l'Union Européenne a été accrédité en bonne et due forme et il doit, dès lors, pouvoir mener sa mission dans le plein respect de ladite Convention ». Beaucoup de Nigériens et même d'observateurs étrangers n'ont pas manqué de se demander de qui se moque véritablement l'Union Européenne en parlant de cette Convention de Vienne après l'interdiction faite à son représentant de rendre visite à l'ancien ambassadeur de la France au Niger. Pourquoi la même Union Européenne n'a pas rappelé les dispositions de cette Convention à la France quand elle a ouvertement rejeté la décision du Niger de ne pas plus reconnaître son ambassadeur ? Cette fameuse Convention de Vienne

donne-t-elle le droit à la France de refuser de rappeler son ambassadeur sous prétexte qu'elle ne reconnaît pas les nouvelles autorités nigériennes ? Est-il écrit quelque part dans ladite Convention qu'un ambassadeur est accrédité au nom des dirigeants et non du pays qui l'accueille ? L'Union Européenne acceptera-t-elle qu'un pays qui n'est pas de son espace géographique, surtout africain, refuse de rappeler son ambassadeur considéré comme « persona non grata » en France, en Belgique, en Allemagne, entre autres ? En ce 21^{ème} siècle, il y a un minimum de respect que certains pays européens doivent avoir vis-à-vis des Africains. Ces derniers réfléchissent aussi et savent analyser les moindres

faits et gestes. C'est vrai que certains Africains égarés continuent à donner l'illusion aux pays occidentaux que l'Afrique est toujours cette partie du monde où on peut faire ce qu'on veut. Mais cela n'est pas vrai. Des millions d'Africains sont aujourd'hui prêts à lutter auprès de leurs vies pour défendre l'intégrité et la souveraineté de leurs pays. C'est malheureux que certains pays de l'Union Européenne considérés comme de grandes Nations civilisées (Allemagne, Belgique, Italie, Danemark) se laissent entraîner dans des comportements irresponsables incarnés par une France qui refuse de grandir et qui continue à penser que le monde est toujours au 14^{ème} siècle.

Abdou Tchirouma

Non démission de Mohamed Bazoum

L'argument léger d'Emmanuel Macron

Avec un zèle enfantin, le président français Emmanuel Macron continue à aboyer sur les médias par rapport au coup d'Etat au Niger. A chacune de ses sorties, il avance un argument totalement léger pour expliquer le refus de son pays de reconnaître les nouvelles autorités nigériennes : la non démission du président déchu Mohamed Bazoum. Quelle amnésie de la part de celui qui dirige le pays de se prend pour le centre de la civilisation ! Dans quel texte de loi du Niger ou même des conventions internationales, Emmanuel Macron a-t-il lu qu'en cas d'un coup d'Etat militaire il faut forcément que le président renversé signe sa démission pour que le coup soit considéré ? Le président français a-t-il reçu la lettre de démission de l'ancien président gabonais Omar Bongo Ondimba quand il

a ordonné à l'ambassadeur français au Gabon de rencontrer le nouveau chef d'Etat de ce pays ? Emmanuel Macron ignore-t-il qu'avant celui qui a renversé son « ami » Mohamed Bazoum le Niger avait connu quatre coups d'Etat et qu'il n'a jamais été question de démission des présidents renversés pour que les coups d'Etat soient matérialisés ? Il y a comme une forme de moquerie dans la démarche du président français. Il veut prendre les Nigériens pour des imbéciles. Il a peut-être raison d'avoir une telle attitude de mépris pour les Nigériens. Pendant douze (12) ans, le défunt régime du PNDS-TARAYYA lui a donné l'illusion que le Niger est le pays le plus ouvert à la France et que son peuple est un peuple « lâche » qui ne peut jamais oser lever le petit doigt. Et bien Macron, Issoufou Mahamadou et



Mohamed Bazoum t'ont menti. Si tu n'a pas vu les Nigériens manifester comme leurs frères du Mali et du Burkina contre les bases militaires de ton pays, c'est parce que simplement tes « amis » avaient pris des mesures pour empêcher toute manifestation. Sinon les Nigériens, à l'instar des autres peuples des

pays francophones, sont majoritairement contre la politique esclavagiste de ton pays. Tu te rappelles sans doute qu'au passage d'un convoi des troupes de ton pays à Téra, des jeunes s'étaient mobilisés et vos soldats n'ont pas hésité à leur ouvrir le feu.

Abdou Tchiroma



Association Nigérienne des Éditeurs de la Presse Indépendante (ANEPI)

Déclaration de Presse de l'ANEPI :



Le Bureau Exécutif de l'Association Nigérienne de la Presse Indépendante (ANEPI) réuni en session extraordinaire le Samedi 09 Septembre 2023 à l'effet d'examiner la situation née du coup d'état du 26 juillet dernier, tient à faire la déclaration suivante :

Depuis plus de deux semaines une pétition initiée par les organismes internationaux, avec à leur tête l'Association française Reporters Sans Frontières, circulait sous les bou-

bous cherchant à collecter les signatures des réseaux et organes de presse africains et nigériens pour charger les nouvelles autorités de notre pays, prétendument sur des supposées violations de droits de l'homme et de la liberté de presse, dont serait auteur le régime militaire du CNSP, aussitôt arrivé au pouvoir il y a seulement un mois.

Cette pétition faite de bric à brac, avec des faits approximatifs, des accusations non fondées, des suppo-

sitions et même des procès d'intention, tout en prétendant défendre les intérêts d'une corporation des journalistes, entre pourtant dans un jeu trouble, dont le but est d'affaiblir le Niger fortement engagé dans un bras de fer salvateur contre l'impérialisme français et ses valets locaux.

Le Bureau Exécutif de l'ANEPI :

1°) Se démarque de toute entreprise qui va à l'encontre des intérêts nationaux ;

2°) Condamne les sanctions iniques et illégales de la CEDEAO imposées à notre peuple et dénonce ce complot contre notre pays, qui rendent difficiles l'exercice de la profession, avec le blocage des intrants qui entrent dans la fabrication des journaux ;

3°) Encourage le Conseil National pour la Sauvegarde de la Patrie (CNSP) au respect de la liberté de la presse et la protection des journalistes professionnels dans l'exercice de leur fonction ;

4°) Demande aux confrères de rester vigilants et professionnels pour la sauvegarde des intérêts nationaux, afin d'éviter de prêter le flanc à une déstabilisation de notre pays, qui rendrait impossible l'exercice du métier de journaliste ;

5°) Demande au ministère en charge de la communication un audit indépendant de la Maison de la presse en dépassement de mandat et la désignation d'un administrateur délégué pour organiser les élections ;

6°) Demande au CNSP la création de meilleures conditions d'exercice de la profession ;

7°) Demande aux organisations socioprofessionnelles des médias de se joindre à nous pour la sauvegarde de l'indépendance et des intérêts de la profession et de notre pays.

**Pour l'ANEPI,
Le Président :
Zabeirou Souley**

GÉOPOLITIQUE

Quand la France et la CEDEAO en parfaite illégalité prennent étrangement des mesures de rétorsion contre le Niger : l'ONU perplexe !

Le 29 août 2023 le Conseil de Sécurité des Nations-Unies, répondait à une lettre du Ministre nigérien des Affaires Etrangères, Yaou Sangaré Bakary qui écrivait à l'institution internationale pour lui faire de la prise, sous injonction de la France par la CEDEAO, de mesures criminelles qui ont déjà fait beaucoup de victimes dans le pays mais sans que, pour autant, cela ne démotive les Nigériens de plus en plus engagés à se défendre et à assumer leur souveraineté. Comment comprendre, que fermant des frontières, sans que rien ne puisse le justifier, on aille jusqu'à interdire, l'entrée dans le pays de produits pharmaceutiques et de vivres destinés aux populations ? Faut-il qu'on tue tous les Nigériens pour ramener Bazoum au pouvoir ? La démocratie frelatée que la France défend, peut-elle être à ce prix ? Dans la lettre datée du 28 août 2023, adressée à la Présidente du Conseil de sécurité par le Chargé d'affaires par intérim de la Mission permanente du Niger auprès de l'Organisation des Nations Unies » l'on lit ceci : « D'ordre de mon gouvernement, j'ai l'honneur de me référer à la lettre datée du 28 août 2023 adressée au Secrétaire général par Yaou Sangaré Bakary, Ministre nigérien des affaires étrangères, de la coopération et des Nigériens à l'extérieur, au sujet de la violation du droit international contre le Niger par la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest et le Gouvernement français. Je vous serais reconnaissant de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre et de son annexe comme document du Conseil de sécurité ». (signée par le chargé d'affaire par intérim, Idrissa **Aboubacar Daddo** ».

Cette réponse est d'autant intéressante qu'elle parle d'une « lettre datée du 28 août 2023 adressée au Secrétaire général par Yaou Sangaré Bakary, Ministre nigérien des affaires étrangères, de la coopération et des Nigériens à l'extérieur », et non d'une lettre signée des mains du ministre déchu et en fuite, le sieur Massaoudou que les médias français continue à désigner « ministre des affaires » étranges du Niger. Les Nations-Unies, ne sont donc pas dans cette démarche aveugle de la France qui a oublié qu'elle a à gérer plusieurs coups d'Etat sur le continent, mais sans être capables d'harmoniser ses

positions car pour elle, il y a des coups d'Etat normaux et donc soutenable quand d'autres devraient être traités avec la grande fermeté. En gérant les mêmes problèmes d'une telle façon, la France s'est affaiblie car aucun autre pays, si ce ne sont ses valets africains, ne peuvent la suivre dans de telles incohérences.

De l'illégalité des sanctions...

Dans sa lettre, le ministre nigérien, dès l'entame, souligne le caractère tout à fait contestable, du point de vue des textes de la communauté, des mesures mise en œuvre contre le Niger et ce sans que celles-ci ne soient envisagées graduellement. Le Ministre nigérien a donc tenu à « informer que depuis le changement de régime intervenu le 26 juillet 2023, la République du Niger fait face à des sanctions des Organisations régionales et sous-régionales dont certaines d'entre elles sont contraires au droit desdites organisations internationales, au droit international général et à la Charte des Nations Unies, mesures qui ne sont pas sans conséquence sur la vie des populations nigériennes. La République du Niger fait l'objet également d'actes graves qui sont de nature à porter atteinte à la paix et à la sécurité internationales par la République Française ». Tout est dit.

Comment peut-on respecter des dirigeants qui ne peuvent pas respecter leurs propres lois pour vouloir s'attaquer à un pays qui n'aura eu tort que de décider de mettre de l'ordre dans une démocratie torpillée qui, plus, est la sienne ? Au lieu de l'écouter pour mieux comprendre le problème et accompagner pour aider à sortir le pays des incertitudes, la CEDEAO n'a eu de réponse que celle de la brutalité et de la violence qu'elle envisage pour, prétend-elle, remettre le président déchu dans son fauteuil. C'est pourquoi, le Ministre a relevé que « Les sanctions adoptées dans le cadre de la Session Extraordinaire de la Conférence des Chefs d'États et de Gouvernement de la CEDEAO sur la situation politique au Niger, du 30 juillet 2023 et le deuxième Sommet Extraordinaire de la Conférence des Chefs d'États et de Gouvernement de la CEDEAO sur la situation politique au Niger, du 10 août 2023, violent le cadre communautaire des sanctions de la CEDEAO ». On ne peut donc pas, sensément, sur une telle base, laisser faire pour per-

mettre à la France, avec sa main armée, la CEDEAO, détruire le Niger qui n'est ni la propriété de la France ni même celle de la CEDEAO à laquelle, de manière souveraine, il adhérerait sur la base d'un idéal de vivre-ensemble et d'intégration qu'elle décidait de porter. Quelle loi peut justifier, à l'international, et même au niveau isolé du Bénin, de la Côte d'Ivoire, du Sénégal, qu'on vienne en guerre contre le Niger ? Aucune. Sans mandat des Nations-Unies, la France aura beau être une puissance du monde, elle ne peut, lorsque nous ne partageons rien qu'une histoire qui n'a rien à nous rapprocher sinon qu'à nous séparer, venir « gaillardement » prétendre nous faire la guerre pour placer son homme à la tête du pays car c'est aux Nigériens qu'il revient de choisir leurs dirigeants, non à la France encore moins à la Côte d'Ivoire ou un autre Etat prétentieux.

Comment peut-on accepter, ainsi que le souligne le Ministre Bakary que la CEDEAO ait pu « [...] prononc[er] des sanctions qui ne sont pas prévues par l'Acte Additionnel A/SP.13/02/12 du 17 février 2012 relatif aux sanctions contre les États membres qui ne respectent pas leurs obligations envers la CEDEAO ? Celui-ci prévoit le « gel des avoirs financiers » de l'État membre concerné et non « le gel de toutes les transactions de service, y compris les services publics » ou encore « la suspension de toutes les transactions commerciales et financières entre les États membres de la CEDEAO » et « l'État sanctionné ». L'intention est ailleurs et non de défendre le fauteuil perdu d'un président qui, apprend-on, a beaucoup à répondre de ses agissements qui compromettent la souveraineté du pays pour répondre du délit de « Haute Trahison » surtout quand, par les cibles visées par de telles sanctions, l'on aura compris que c'est à tout un peuple qui soutient le coup d'Etat que la France en veut pour vouloir par de telles mesures iniques l'étouffer, lui empêcher de vivre.

En nous poussant à entrer en guerre par procuration, les uns contre les autres, la France, sans que certains dirigeants de la CEDEAO manipulés ne s'en rendent compte, c'est d'abord nous, en tant qu'États vus chacun dans son entièreté qui perdons, puis notre communauté qui perdra, car après plusieurs années de cons-

truction, elle devra, après la guerre, colmater des ruines et finalement, se disloquer à jamais. C'est pourquoi, dit le Ministre nigérien des Affaires Etrangères, « Les sanctions doivent normalement « favoriser la levée de tous les obstacles à l'intégration régionale » et « faciliter la réalisation des objectifs de la Communauté » (article 4 § 2 de l'Acte Additionnel). Or, les mesures adoptées violent les objectifs et les principes fondamentaux de la CEDEAO inscrits dans les traités, actes additionnels et protocoles communautaires comme : l'Égalité et l'interdépendance des États membres ; la Solidarité et l'autosuffisance collective ; la Non-agression entre les États membres ; le Maintien de la paix, de la sécurité et de la stabilité régionales par la promotion et le renforcement des relations de bon voisinage ». L'adhésion à la CEDEAO ne saurait abolir les souverainetés inviolables des États que l'institution sous-régionale est tenue de respecter sinon, personne ne peut y aller.

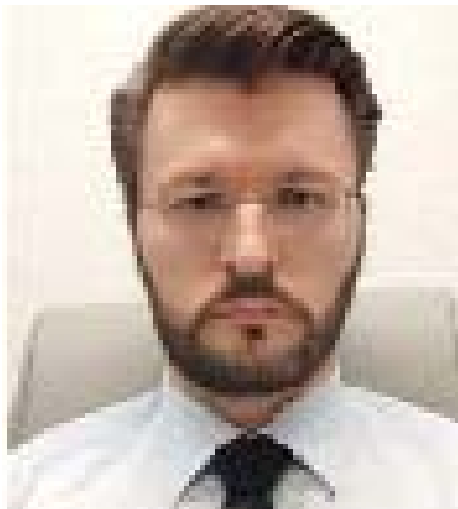
Pourquoi cette CEDEAO prompte à prendre sous injonction des mesures coercitives, presque aveuglément, ne venait-elle pas secourir le Niger quand on tuait à Inatès, à Ayorou, à Chinogoder, à Tahoua, à Diffa ? Où était-elle quand, par centaines, des bandits venaient tuer pour repartir ?

On comprend donc que les Nigériens ne puissent pas comprendre l'attitude de cette CEDEAO qui n'a jamais été solidaire dans les moments si difficiles que le pays a traversés pour venir aujourd'hui s'apitoyer sur le sort d'un seul individu et notamment quand aujourd'hui, dans la seule région de Tillabéri, plus de 900 écoles sont fermées, avec des milliers d'enfants qui ne vont plus à l'école, souvent depuis des années, et ce sans qu'une telle situation ne gêne la CEDEAO ?

Il n'est donc que normal que le Niger, quand après dix ans, la France ne peut l'aider à vaincre le mal, fasse de nouveaux choix. On comprend aussi que ce Niger vit des moments difficiles quand on sait que « plusieurs localités nigériennes, [insiste le Ministre,] dans le cadre de la lutte contre le terrorisme et l'insécurité, sont soumises à l'état d'urgence notamment la Région de Diffa, ainsi que certains départements des Régions de Tahoua (départements de Tassara et de Tillia) et de Tillabéri

Suite page 8

L'Ukraine : vers l'effondrement de la réputation occidentale



Par Oleg Nesterenko
Président du CCIE (www.c-cie.eu)
(Ancien directeur de l'MBA, professeur auprès des masters des Grandes Ecoles de Commerce de Paris, spécialiste de la Russie, CEI et de l'Afrique subsaharienne)

Après le monde bipolaire, existant depuis la fin de la seconde guerre mondiale et jusqu'à l'implosion de l'Union Soviétique en décembre 1991, l'actuel conflit sur le territoire de l'Ukraine est le point de gravité dans le processus de transition entre deux grandes époques de l'histoire contemporaine: l'ancienne unipolaire - qui a perduré durant les 30 dernières années et la nouvelle -multipolaire - post-hégémonique, qui est née fin février 2022. Etant guère adepte des théories communistes, je ne peux, toutefois, ne pas constater que les événements d'aujourd'hui sont que l'adaptation moderne, le reflet dans le miroir du vieux principe de révolutions exprimé par Vladimir Lénine déjà en 1913 dans son ouvrage «Le premier mai du prolétariat révolutionnaire»: les classes inférieures ne veulent plus vivre à l'ancienne, tandis que les classes supérieures ne peuvent plus gouverner à l'ancienne. Soit, l'impossibilité pour la classe dirigeante de maintenir sa domination en forme inchangée. Aujourd'hui, les «classes supérieures» sont le monde occidental gravitant autour des Etats-Unis d'Amérique et les «classes inférieures»- le reste de l'humanité.

Une fois de plus, l'histoire n'apprend rien aux «élites» politiques et les époques se remplacent de la même manière que cela fait un siècle: dans la violence.

Les discours sur la défense de la liberté, de la démocratie et des nobles valeurs et, donc, occidentales que l'Ukraine représente et défend ne sont que les narratifs «atlantistes» développés via l'appareil de la propagande des médias mainstream, afin de justifier auprès des masses électorales préformatées les initiatives controversées entreprises par les représentants du pouvoir actuel du bloc de l'occident collectif américano-centrique. Des narratifs très éloignées de la tragique réalité du pouvoir ukrainienne. Sans entrer dans le détail des intérêts profonds des Etats-Unis d'Amérique dans le cadre de la guerre en Ukraine qui s'y déroule depuis 2014, des intérêts directement basés sur la stratégie globale de la défense des éléments existentiels pour l'état américain (voir mon analyse «la guerre en Ukraine: la Genèse»), il est à noter que l'arrivée à leurs objectifs préétablis se traduisait par l'affaiblissement politico-économique significatif de la Russie d'une part, en tant qu'un des acteurs majeurs vis-à-vis du système de pétrodollars et, d'autre part, en tant que partenaire stratégique de la Chine tant dans le domaine économique, dont les deux pays ont une véritable complémentarité,

tant dans le domaine politico-diplomatique et militaro-technologique.

Le piège anglo-saxon

Les Etats-Unis d'Amérique se sont retrouvés devant un dilemme existentiel: d'une part, le scénario positif pour Washington dans l'issue de cette guerre devient chaque jour de plus en plus irréalisable; d'autre part, les américains ne peuvent pas se permettre de ne pas importer dans la confrontation en cours. La victoire est un élément vital vis-à-vis de la réputation mondiale en tant que première puissance politico-militaire opérationnelle tant des Etats-Unis, tant de leurs partenaires européens - un élément vital vis-à-vis du futur de la civilisation Occidentale.

Ce qui n'était guère un élément existentiel au début du conflit - en est devenu un dès l'engagement ouvert et radical de l'intégralité du bloc occidental dans les hostilités. Aucun retour en arrière n'est possible.

Vu la spécificité de la situation politique interne aux Etats-Unis, conditionnée par les dernières défaites militaires en Syrie et en Afghanistan, ils ne leur étaient pas possible d'entrer en guerre seuls ou qu'en tandem avec le monde anglo-saxon. Le monde anglo-saxon, dont nul besoin n'était de convaincre le Royaume-Uni de prendre part au conflit, vu le processus engagé par la Chine et la Russie de l'effondrement des réseaux néocoloniaux, notamment britanniques, sur le continent noir et qui mènera, à terme, à de très graves répercussions vis-à-vis du système financier de la City de Londres - centre traditionnel du brassage des gigantesques revenus de l'exploitation des matières premières de l'Afrique.

Un travail en profondeur, très certainement, a été réalisé auprès de Bruxelles. L'Union Européenne et ses pays membres sont tombés dans le piège américano-britannique qui a fait stimuler les égos des élites politiques du vieux continent vis-à-vis de la grandeur et de la domination du passé qui est en déclin constant avec l'émergence de nouveaux centres de gravités idéologiques en Chine et en Russie. La grandeur et la domination leur ont été proposées de retrouver en entrant en guerre, estimée gagnée d'avance, contre les nouveaux challengers.

De la «guerre-éclair» vers la guerre d'usure

Initialement, au déclenchement de la nouvelle phase de guerre, il était prévu que les sanctions contre la Fédération de Russie d'une amplitude sans précédent dans l'histoire contemporaine, mises en œuvre par l'occident collectif sous le patronat de Washington et soutenues sous la pression politico-économique par une partie du monde non occidental dès les premiers jours de la guerre, auraient dû ébranler l'économie russe en quelques mois et la mettre sur le chemin précalculé de l'effondrement inévitable, et faire de la Russie un état-paria. Un état-paria non pas pour une période de quelques mois ou années, mais pour toute une époque future.

Toutefois, dès le déclenchement des sanctions, des signes inquiétants de la résistance inattendue de l'économie russe sont apparus, parallèlement au refus des acteurs majeurs non occidentaux de condamner l'initiative de Moscou sur le territoire de l'Ukraine, malgré la coercition «atlantiste» hors du commun. Les Etats-Unis d'Amérique se sont retrouvés dans l'incapacité de fédérer

autour d'eux le monde non occidental dans leur projet antirusse. Le plan primaire qui a dû fonctionner contre la Russie à court terme, en quelques semaines, voire des mois, a totalement échoué. L'effondrement de l'économie russe qui n'a pas eu lieu, étant l'une des raisons-clés de la guerre en Ukraine, afin, notamment, qu'au moment de la phase majeure de la future confrontation des Etats-Unis face à la Chine la Russie ne puisse se permettre le soutien significatif de son partenaire stratégique asiatique sous la menace de nouvelles sanctions que le pays avec une économie censée être anéantie ne serait en mesure de s'accorder- il était nécessaire de modifier la stratégie.

L'action américaine a été donc fondamentalement revue à la base et s'est tournée vers la stratégie de l'usure à long terme. Stratégie qui ne pouvait fonctionner sans l'élément initialement imprévu: le financement d'une ampleur sans précédent du pouvoir ukrainien. Une ligne de crédit inédite dans l'histoire contemporaine a été ouverte à cet effet au bénéfice de Kiev.

Le projet des négociations face à la Russie à genoux

Certains experts du camp «atlantiste», en répétant en écho les slogans adressés par la propagande de Kiev à leurs masses, prônent pour objectif indispensable le retour de l'Ukraine à ses frontières de 1991 en le présentant comme étant parfaitement réalisable. C'est-à-dire, la reprise à la Russie et l'instauration du pouvoir de Kiev sur les villes, telles que Donetsk et Lougansk à Donbass et Simferopol avec Sébastopol en Crimée. Sébastopol, dont la principale raison de la récupération de la Crimée par la Russie était le danger imminent, à la suite du coup d'Etat de 2014 à Kiev, de la perte de la base navale russe située dans la ville et sa reprise opérationnelle par les forces navales de l'Otan.

Les personnes qui envisagent sérieusement un tel scénario ne sont que la caricature grotesque et l'insulte au qualificatif d'expert. Point nécessaire de détailler leur position et de rappeler que la probabilité de la reprise par l'Ukraine, par exemple, du port militaire russe de Sébastopol est infiniment plus faible que l'utilisation massive des armes nucléaires dans le conflit en cours. Cela étant, l'utilisation de la composante nucléaire de la défense russe dans la confrontation est actuellement proche de zéro.

Aujourd'hui, l'objectif du bras armé de l'occident collectif: importer un maximum d'éléments sur le terrain et, ensuite, de négocier en position de force face à la Russie, censée être ébranlée.

Une forme d'amateurisme déconcertant et la méconnaissance du raisonnement quasi-génétique du peuple russe ne permet pas de faire comprendre aux auteurs de cette stratégie que la négociation clé à partir de la position de faiblesse, quand bien même elle aurait lieu, sur les éléments vitaux pour la Fédération de Russie est totalement inconcevable pour cette dernière et n'aura jamais lieu.

Si par la suite d'une série d'événements la Russie était, hypothétiquement, mise ponctuellement en position de faiblesse, ce n'est pas une négociation tant espérée, plus que naïvement, par l'Occident collectif face à la Russie affaiblie qui aurait lieu, mais un recul suivi d'une reconsolidation et remobilisation des moyens à disposition de la Fédération de Russie pour le retour sur ses positions de domination de la

situation.

A souligner que dans les circonstances économique-militaires de ce jour, d'une part, des pays de l'Otan et, d'autre part, de la Russie, la probabilité de réalisation du scénario occidental dans les années à venir est mathématiquement proche de zéro.

Il est intéressant de noter qu'il existe un certain nombre d'analystes américains de grande renommée, dont un ancien patron du département de planification de la politique extérieure du Département d'Etat, qui considère que non seulement une grande défaite dans l'actuelle offensive ukrainienne, tant promue auprès des masses occidentales, afin de continuer à maintenir le tonus nécessaire pour la continuation du financement du conflit, serait catastrophique, mais également une hypothétique grande victoire de l'armée ukrainienne dans cette entreprise ne serait pas moins catastrophique que la défaite.

Ce type d'analyse n'est guère le signe de la schizophrénie ou du dédoublement de la personnalité, mais bien d'une profonde et lucide compréhension des processus en cours: la réaction de la Russie suivra et sera proportionnelle à la nécessité de l'anéantissement d'une nouvelle menace grave.

Néanmoins, je ne peux que rassurer les analystes en question: en prenant en considération les éléments stratégiques des dispositions des forces en confrontation à ce jour, il n'y a pratiquement aucun risque que l'actuelle initiative de Kiev poussée par ses créateurs obtienne un succès. Et la probabilité qu'elle ait un succès majeur et à long terme, au point de faire reconsidérer en profondeur la stratégie de Moscou vis-à-vis de l'Ukraine est, tout simplement, inexistante.

Le franchissement des tabous

Aujourd'hui, la compréhension de la réalité sur le terrain des opérations qui diffère grandement du plan de guerre initialement prévu, mène le bloc occidental vers une forme de panique opérationnelle qui se traduit dans l'accroissement chaotique des aides militaires supplémentaires totalement imprévues pour l'agent exécutant dans la confrontation sur le terrain - l'armée ukrainienne.

Cet accroissement chaotique se reflète dans le franchissement des tabous établis par les responsables occidentaux eux-mêmes, comme la livraison à

Suite page 8

Le Canard en furie

Hebdomadaire Satirique Nigérien

Siège Terminus, 1^{er} virage à gauche après l'Hôtel Terminus en venant du Rond point Grand Hôtel, tout droit jusqu'au bout de la rue.

Directeur de publication

Arouna Yacouba

99.34.21.99

Directeur Commercial

Inoussa DICKO

Email:lecanardenfurie@gmail.com

Conception & Composition

Le Canard en furie

Tirage: 1000 Exemplaires sur Les presses du **Groupe de presse le Monde d'Aujourd'hui**

Suite de la page 6

(départements de Ouallam, d'Ayerou, de Bankilaré, d'Abala, de Banibangou, de Say, de Torodi, de Téra, de Filingué, de Tillabéri et de Gothèye). La République du Niger ne peut donc honorer ses engagements envers la CEDEAO au regard des circonstances exceptionnelles d'insécurité et de lutte contre le terrorisme ». Ce n'est pas un refus. C'est un fait. Et la CEDEAO est elle-même comptable de ce qui nous arrive car elle n'a pas aidé à endiguer le mal ; elle avait cru que le problème n'était pas le sien. Mais pour sanctionner, elle est la première à répondre présente, ne pouvant comprendre combien ce peuple, pendant douze ans, a souffert en silence. La guerre, ainsi que l'Histoire l'a démontré, ne fait pas la paix car à chaque fois, l'on était obligé de revenir autour d'une table, sur les ruines et les cadavres, pour dialoguer. Le dialogue devrait donc être la démarche qui pourrait donner sens à l'engagement de la CEDEAO à être un instrument au service de la paix et non de la guerre et de la violence. Toute violence ne saurait être justifiée en dehors du cadre légal qui la fonde. C'est pourquoi, Bakary, pédagogiquement dit : « Ainsi, la mention de « l'imposition de la paix ou la restauration de l'ordre constitutionnel par l'utilisation de la force légitime » par l'article 6 (XV) de l'Acte Additionnel de 2012 demeure conditionnée par le respect de la Charte des Nations Unies et du droit international général ». Aussi, précise-t-il, « [...] excepté le cas de légitime défense, l'autorisation par le Conseil de sécurité de recourir à la force est un préalable à toute intervention armée. Dès lors, les accords régionaux touchant au maintien de la paix et de la sécurité internationales doivent être compatibles aux dispositions de la Charte des Nations Unies (article 52 de la Charte) ». Pourquoi donc, sans ce préalable, la France et la CEDEAO veulent-ils attaquer le Niger qui est quand même libre d'appartenir à la CEDEAO et d'avoir des relations de pays à pays avec la France ? Tant il est vrai que « L'autorisation du recours à la force demeure toujours centralisée auprès du Conseil de sécurité des Nations Unies et l'article 53 prohibe l'utilisation de la force par l'organisation régionale à défaut d'autorisation du Conseil », tranche le Ministre nigérien.

Toute attaque dirigée contre le Niger dans un tel contexte est illégale pour ne se réduire qu'en « Crime d'agression à l'encontre de la République du

Niger ». Il prévient dans sa correspondance que « Si la République du Niger n'a encore subi aucune attaque de la part des forces armées de la CEDEAO, on relève une menace persistante d'attaque sur le pays et son peuple susceptible constituer au sens de l'article 8 bis § 1 du Statut de Rome révisé, un crime d'agression ». Le monde entier est ainsi informé de l'illégalité de la guerre que la France, avec certains pays de la CEDEAO, s'apprête à engager contre le Niger. Rappelant de nombreuses violations de la France suite à la décision des autorités nigériennes de fermer leurs frontières aériennes, le Ministre des Affaires Etrangères annonce que « Le Gouvernement du Niger dispose de plusieurs éléments de preuve qu'il peut mettre à la disposition des Nations Unies et particulièrement au Conseil de sécurité ».

Les Nigériens doivent donc se sentir encore plus forts qu'ils agissent dans leur plein droit et que personne, en ce moment, ne peut leur opposer d'être dans une action qui ne soit fondée du point de vue du droit, correspondant même à ce que l'on pourrait appeler « la légitime défense ». Justifier devant les Nations-Unies que les Nigériens agissent dans la plénitude de leur souveraineté reconnue, qu'aucun autre pays, qu'aucune organisation, ne saurait remettre en cause, elle-même liée à leurs droits de peuples libres, est une action qui légitime leur combat.

Les Nigériens l'ont compris et continueront à se battre. Jusqu'à l'inévitable victoire. Proche et prochaine.

Ainsi, le Gouvernement du Niger invite le Secrétaire Général des Nations Unies à oeuvrer afin que la République Française cesse immédiatement ses actes d'agression contre le Niger.

En cas de persistance dans cette posture qui porte atteinte à la stabilité et à la sécurité de notre pays, le Gouvernement du Niger se réserve le droit de faire usage de la légitime défense, conformément à l'article 51 de la Charte des Nations Unies.

La République du Niger se réserve le droit de saisir les juridictions internationales au regard d'une application de sanctions injustes et à géométrie variable du droit par les Organisations régionales ainsi que les actes hostiles de la France et prie le Secrétaire Général de considérer cette note comme un document de travail du Conseil de sécurité.

(Signé) Yaou Sangaré **Bakary**

Suite de la page 7

l'Ukraine des obus d'uranium appauvri, des chars occidentaux et les futures livraisons des avions de combats américains (et, ensuite, européens ?) en réduisant, proportionnellement, la marge de manœuvre avant le déclenchement des hostilités directes entre l'armée russe et celle de l'Otan.

Notamment, la spécificité de l'exploitation des avions de combat F-16 qui seront prochainement fournis à l'Ukraine est telle qu'il est totalement impossible de la réaliser intégralement, d'une manière autonome, sur le territoire de l'Ukraine. Et selon le rôle proportionnel des bases aériennes situées, notamment, en Pologne et en Roumanie, dans l'exploitation de l'aviation en question – l'état-major russe prendra la décision de les bombarder ou pas. Si le ravitaillement des F-16 en munitions a lieu en dehors de l'Ukraine – les frappes russes des lieux en question seront pratiquement inévitables, car, selon les lois de guerre, les pays visés seront considérés en tant que belligérants, participants directs aux combats.

Le drone militaire américain abattu par l'aviation de guerre russe au-dessus de la mer Noire n'est qu'un modeste prélude à la confrontation militaire de grande ampleur qui peut encore avoir lieu entre la Russie et l'alliance atlantique et peut, selon la doctrine militaire russe en vigueur, aboutir à l'utilisation des armes nucléaires tactiques et stratégiques contre les objectifs ennemis.

Les réalités du potentiel des Russes

Du côté de Moscou, l'obtention de la satisfaction à l'issue du conflit en Ukraine est également un élément existentiel pour la Fédération de Russie.

Une hypothétique défaite est totalement inconcevable pour le Kremlin, de même que pour le peuple Russe, car elle mènerait directement à l'effondrement et interne et externe du pays. De ce fait, l'occident commet une grave erreur de calcul en estimant que même une réussite hypothétique de l'offensive ukrainienne pourrait changer le cours de la guerre et mènerait vers la victoire du pouvoir en place à Kiev.

L'unique réalité : cela ne fera qu'augmenter la croissance des forces militaires actives russes sur le front et ne fera que prolonger la durée de la guerre. L'issue fatale pour les intérêts visés par Kiev est une constante inébranlable.

Le retour de territoires des régions du Donetsk et de Lougansk, leurs capitales incluses, sous le contrôle du pouvoir de Kiev peut frôler uniquement les esprits errant dans les domaines de la fantaisie. De même, parler du retour de la péninsule de Crimée au sein de l'Etat ukrainien n'est qu'un signe d'un simple manque d'intelligence et d'une coupure profonde de la réalité.

Pourquoi ?

Si, hypothétiquement, la situation sur le terrain des opérations militaires se dégradait au point de représenter un danger réel de perte des territoires du Donbass et de la Crimée admis au sein de la Fédération de Russie - ce qui n'a jamais été le cas, pas un seul jour depuis 2015 - la Russie procéderait à l'implication de l'intégralité de ses capacités militaires et atteindrait ses objectifs dans n'importe quel cas de figure.

La réalité très soigneusement cachée par les pouvoirs occidentaux à leur public est sans équivoque: durant la seconde guerre mondiale, la Russie a engagé 60% de son PIB pour importer face à l'Allemagne nazie. Aujourd'hui, sans rappeler le fait que l'économie russe se porte incom-

parablement mieux par rapport à ce qui était prévu même dans les prévisions les plus pessimistes du camp atlantique, que la Russie est tout, sauf isolée du reste du monde ; que l'industrie de l'armement russe a démultiplié sa production par 2,7 en un an - je tiens à rappeler une autre réalité qui est la réponse à l'intégralité des questions et des doutes qui peuvent en exister sur le sujet : à ce jour, la Fédération de Russie n'a engagé que 3% du PIB dans l'effort de guerre face à l'Otan sur le territoire de l'Ukraine.

Je vous laisse imaginer l'ampleur et la vitesse du désastre pour le camp occidental si la Russie décidait d'engager non pas 60%, mais 6%, au lieu de 3% de son PIB pour en découdre.

La raison de la non augmentation supplémentaire de la part du PIB vis-à-vis du conflit en Ukraine est très simple : les calculs démontrent qu'il est nul besoin de le faire pour arriver à des objectifs réalisables.

De même, en cas d'une nécessité absolue, cela sera non pas des centaines de milliers, mais des millions de soldats supplémentaires au front – ce qui n'est pas une mission impossible avec une population supérieure à 146 millions d'habitants. Et ce n'est pas la fabrication de centaines, mais de milliers de chars et avions de combat de la dernière génération par an qui peut, industriellement, être mise en place dans des délais relativement restreints.

Si la Russie avait des hypothétiques pertes stratégiques sur les champs de bataille - ce n'est pas le recul et la capitulation russe tant attendus qui auraient lieu - seuls les esprits dérangés et totalement ignorant la mentalité du peuple russe peuvent envisager un tel scénario – mais uniquement l'escalade de la confrontation et l'augmentation significative à l'effort de guerre.

Il est déplorable de constater que les décideurs actuellement au pouvoir en Occident n'ont pas été aptes à apprendre l'élément majeur les concernant dans la grande leçon de l'histoire et sous-estiment très grandement les capacités sans égal du peuple Russe de se mobiliser pour vaincre l'ennemi, dès que le seuil du danger existentiel pour le pays est atteint.

La Russie est très loin d'un tel seuil et je ne peux qu'espérer pour le bien être des pays occidentaux qu'il ne sera jamais atteint.

Risque civilisationnel

Après les siècles du rayonnement et de l'exposition au monde non occidental du modèle de la réussite exemplaire de la société occidentale, nous sommes arrivés au point de l'exposition d'une toute autre nature : celle de la dégénérescence et de la destruction à vitesse grandissante des valeurs et des principes sociétales qui ont forgé la civilisation occidentale depuis les deux derniers millénaires.

Les hommes et femmes politiques qui ont pris aujourd'hui le pouvoir sur la majeure partie du vieux continent ne sont pas dans la capacité de comprendre que le rejet de plus en plus grandissant du modèle occidental par le reste du monde, dont la guerre en Ukraine n'a fait qu'accentuer le processus et n'a fait que tomber les masques, a, pour son fondement, le refus de la nouvelle idéologie sociétale occidentale axée sur le néolibéralisme et la domination des intérêts des diverses minorités sur ceux de la majorité qui est, en soit, le projet de « l'anti-société ».

A suivre